



**Convention attributive d'aide par la Fondation I-SITE ULNE au projet «
CheMoECO - Les chemins vers la modernisation en Europe centrale et
orientale » (R-CHAIRE-21-001-CheMoECO), lauréat de l'appel à projets
Chaire d'excellence - 2^{ème} vague**

Entre

la Fondation partenariale I-SITE ULNE, dont le siège est situé 42 rue Paul DUEZ à Lille (59000), représentée par sa Présidente, Gilberte Chambaud.

N° de SIRET : 837 642 727 00015

Ci-après désigné par « l'I-SITE ULNE »

D'une part,

Et

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3, rue Michel ANGE à Paris Cedex 16 (75 794),

Représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Antoine Petit, ayant délégué sa signature pour la présente convention à Monsieur Christophe J. MULLER, Délégué Régional pour la circonscription Hauts-de-France, 43, avenue Le Corbusier – 59001 Lille,

Agissant tant en son nom qu'au nom et pour le compte de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS – UMR 8529), dirigé par Charles Mériaux,

N° SIRET : 180 089 013 03894

Ci-après désigné par « Établissement porteur »

D'autre part,

Ci-après pouvant être désignés individuellement par la « Partie » et conjointement par les « Parties ».

Étant préalablement exposé que :

Vu la loi de finances rectificative n°2010-237 du 9 mars 2010 modifiée par la loi n°2013 12-78 du 29 décembre 2013,

Vu le décret n° 2006-963 du 1er août 2006 portant organisation et fonctionnement de l'ANR,

Vu la convention État-ANR relative à l'action « Initiatives d'excellence » du 23 septembre 2010, publiée au journal officiel du 26 septembre 2010,

Vu la Convention du 23 juin 2014 entre l'Etat et l'ANR second programme d'Investissements d'avenir (action IDEX/I-SITE),

Vu le règlement relatif aux modalités d'attribution des AIDES au titre de l'appel à PROJETS Initiatives d'excellence du premier programme d'Investissements d'avenir et de l'appel à PROJETS IDEX/I-SITE du deuxième programme d'Investissements d'avenir du 1er décembre 2017,

Vu le règlement (UE) n°511/2014 du 16 avril 2014 relatif aux mesures concernant le respect par les utilisateurs dans l'Union du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et 2015/1866 du 13 octobre 2015 et le cas échéant loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

Vu les statuts de la fondation partenariale I-SITE ULNE du 11 janvier 2018,

Vu l'autorisation administrative du recteur de l'Académie de Lille, portant création de la fondation partenariale I-SITE ULNE en date du 12 janvier 2018,

Vu le Journal officiel de la République française du 20 janvier 2018,

Vu la délégation de signature accordée à Monsieur Régis Bordet par la Présidente de la fondation I-SITE ULNE le 12 juillet 2018,

Vu la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE n°ANR-16- IDEX – 0004 ULNE du 30 janvier 2018,

Vu le Règlement relatif à l'attribution d'AIDE pour les actions financées par la fondation « I-SITE ULNE » dans le cadre du PROJET ANR-16-IDEX-0004 ULNE de mai 2018 et ses éventuels avenants.

Vu l'ACCORD DE CONSORTIUM pour la réalisation du PROJET I-SITE ULNE référencé « 190124-I-SITE ULNE-Accord de CONSORTIUM » du 3 Avril 2019 et ses éventuels avenants,

Vu le vote du Comité de Pilotage de l'I-SITE ULNE en date du 31 mai 2021,

Table des matières

Article 1)	DÉFINITIONS.....	4
Article 2)	OBJET DE LA CONVENTION	5
Article 3)	MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE.....	6
Article 4)	DURÉE DE L'OPERATION.....	6
Article 5)	PERIODE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES.....	7
Article 6)	MODALITÉS DE VERSEMENT	7
Article 7)	REVERSEMENT DE FONDS.....	8
Article 8)	OBLIGATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR	8
8.1)	Obligations de suivi budgétaire de l'OPERATION.....	8
8.2)	Obligations de communication de données.....	9
8.3)	Obligations de fin d'OPERATION	9
8.4)	Obligations de communication.....	9
Article 9)	MODALITÉS ET CAUSES DE RÉSILIATION	9
Article 10)	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	10
10.1)	Droit de propriété et d'utilisation des résultats.....	10
10.2)	Droit européen, commande publique, réglementation sectorielle.....	10
Article 11)	CONFIDENTIALITÉ	11
Article 12)	ETHIQUE	11
Article 13)	LITIGES	11

Il est convenu ce qui suit :

Article 1) DÉFINITIONS

Dans la présente convention, les termes suivants, commençant par une majuscule, tant au singulier qu'au pluriel, auront les significations respectives suivantes :

ACCORD DE CONSORTIUM : ensemble de dispositions contractuelles constitué au sens de l'article 2.4 du RÉGLEMENT FINANCIER DE L'ANR ainsi que ses annexes et ses éventuels avenants.

AIDE : Contribution financière allouée par la fondation I-SITE ULNE en vue de réaliser une opération. L'AIDE est versée par l'I-SITE ULNE à l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR pour la réalisation de l'opération. Conformément au RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE, les reversements sont interdits.

COMITE DE PILOTAGE de l'I-SITE ULNE : Le COMITÉ DE PILOTAGE est composé de représentants des établissements fondateurs, à savoir du Président de l'Université de Lille, du représentant du Président-Directeur général du CNRS, de la Directeur de centre de recherche INRIA Lille – Nord Europe, du Directeur Général du CHU de Lille, du Délégué Régional de l'Inserm Nord-Ouest, du Président du Collegium des Grandes Ecoles de Lille, du Directeur Général de l'Institut Pasteur de Lille et du Directeur de l'I-SITE qui le préside.

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE : Convention relative à l'attribution de l'AIDE par la fondation I-SITE ULNE au PROJET, à l'ACTION ou à l'opération. La CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE est conclue entre la fondation I-SITE ULNE et l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR.

COORDINATEUR DE PROJET : Il assure la coordination scientifique du PROJET pour le compte de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR.

ÉTABLISSEMENT PORTEUR : Personne morale responsable de la mise en œuvre du PROJET, de l'ACTION ou de l'opération et de la formalisation de la collaboration entre les partenaires des PROJETS, de la production des livrables des PROJETS, ACTIONS ou des opérations de la tenue des réunions d'avancement et de la communication des résultats. Il est gestionnaire en vertu de la convention de site, ou par défaut ou exception par accord entre les tutelles du chercheur. L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR est nécessairement un membre fondateur de l'I-SITE ULNE. Il signe la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE avec la fondation I-SITE ULNE et reçoit l'AIDE attribuée à chaque PROJET, ACTION ou opération concernée.

I-SITE ULNE : INITIATIVE SCIENCE – INNOVATION – TERRITOIRES ECONOMIE, UNIVERSITÉ LILLE NORD-EUROPE. La fondation I-SITE ULNE est créée pour mettre en place le projet I-SITE ULNE.

OPERATION : Ensemble des activités, acquisitions et autres dépenses d'un PROJET définies et financées par la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE.

PROJET : Ensemble des actions portées par un COORDINATEUR DE PROJET, et le cas échéant un CO-ORTEUR DE PROJET.

REGLEMENT FINANCIER DE L'ANR : Règlement relatif aux modalités d'attribution des AIDES au titre de l'appel à PROJETS Initiatives d'excellence du premier programme d'Investissements d'avenir et de l'appel à PROJETS IDEX/I-SITE du deuxième programme d'Investissements d'avenir du 1^{er} décembre 2017. Il s'applique à la présente convention, l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR est réputé en avoir pris connaissance et souscrire à toutes les obligations qui en découlent.

REGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE : Règlement relatif à l'attribution d'AIDE pour les actions financées dans le cadre du PROJET « I-SITE ULNE ». Il s'applique à la présente convention, et l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR reconnaît en avoir pris connaissance et souscrire à toutes les obligations qui en découlent.

Article 2) OBJET DE LA CONVENTION

Dans le cadre de l'appel à projets Chaire d'excellence – 2^{ème} vague mis en place par la Fondation I-SITE ULNE, l'objet de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE est de définir les modalités d'attribution de financement de la chaire d'excellence du Pr. Roman Krakovsky pour l'exécution du PROJET « CheMoECO - Les chemins vers la modernisation en Europe centrale et orientale ».

La CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE comprend les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Présentation du projet
- Annexe 2 : Budget prévisionnel
- Annexe 3 : Suivi des dépenses
- Annexe 4 : Suivi scientifique

Au sein de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR, le PROJET sera mis en œuvre par un COORDINATEUR DE PROJET.

Nom	Prénom	Employeur	Acronyme et n° de l'unité ou service	Nom et adresse de l'unité de recherche	Mail du COORDINATEUR
SERRIER	Thomas	Université de Lille	IRHIS – UMR 8529	IRHIS-UMR 8529 (Univ. Lille, CNRS) Université de Lille Site du Pont-de-Bois 59653 Villeneuve d'Ascq	Thomas.serrier@univ-lille.fr

Article 3) MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE

La Fondation I-SITE ULNE attribue à l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR un montant de 119 197,44 € (cent dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-sept virgule quarante-quatre Euros) pour la réalisation de l'OPERATION.

L'AIDE comprend 8 % de frais de gestion. Ces 8 % de frais de gestion représentent un montant de 8 829,44 € (huit mille huit cent vingt-neuf virgule quarante-quatre Euros). Ces frais sont répartis entre la fondation I-SITE ULNE pour 3 points soit 3 311,04 € (trois mille trois cent onze virgule zéro quatre Euros) et l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR pour 5 points soit 5 518,40 € (cinq mille cinq cent dix-huit virgule quarante Euros). Le montant correspondant aux frais de gestion dévolus à la fondation I-SITE ULNE sera déduit du versement de l'AIDE.

L'AIDE effectivement versée par la fondation I-SITE ULNE à l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR s'élève donc à 115 886,40 € (cent quinze mille huit cent quatre-vingt-six virgule quarante Euros).

La Fondation I-SITE ULNE s'engage à respecter l'échéancier de versement sous réserve de respect de ses obligations par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR et notamment sous réserve de déclaration de ces dépenses dans le cadre du bilan annuel ANR.

Les fonds seront mis en paiement dès que l'I-SITE ULNE disposera de la disponibilité en trésorerie, à la suite des versements du financeur public.

Article 4) DURÉE DE L'OPERATION

La date de démarrage de l'OPERATION est le **01/07/2021**.

La date de fin de l'OPERATION est le **31/12/2023**.

La CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE entre en vigueur à sa date de signature par les Parties. La caducité de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE intervient 3 ans après la date de fin de l'OPERATION.

La Fondation I-SITE ULNE doit être informée par courrier de tout achèvement anticipé ou de tout retard pris dans l'exécution de l'OPERATION financée par la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE.

En cas de circonstances particulières liées à la complexité de l'OPERATION ou ne résultant pas de son fait, le COORDINATEUR DE PROJET peut solliciter le report de la date de fin de l'OPERATION. Il devra le faire par écrit au moins 3 mois avant la date de fin de l'OPERATION Ce report n'est pas acquis de droit et fera l'objet d'une réponse formelle de l'I-SITE ULNE.

Article 5) PERIODE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES

Conformément à l'article 6 du RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE, les dépenses sont éligibles à compter de la **date de démarrage de l'OPERATION** prévue par la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE, soit à compter du 01/07/2021.

L'engagement (passation de commande, signature d'un contrat de travail, décision ou délibération d'une instance décisionnaire...) et l'acquittement des dépenses doit être réalisé avant la **date de fin de l'OPERATION** (soit le 31/12/2023).

Article 6) MODALITÉS DE VERSEMENT

Le versement de l'AIDE sera effectué par la Fondation I-SITE ULNE sur le compte bancaire ouvert au nom de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR :

IBAN	BIC	Domiciliation
1007 1590 0000 0010 0399 645	TRPUFRP1	TPLILLE

Les fonds seront mis en paiement dès que la FONDATION disposera de la disponibilité en trésorerie, suite à la suite des versements des financeurs publics.

L'AIDE sera attribuée selon la répartition suivante :

- 40 %, soit 46 354,56 € (quarante-six mille trois cent cinquante-quatre virgule cinquante-six Euros) à la signature de la présente convention par l'ensemble des parties (Versement initial),
- 40 %, soit 46 354,56 € (quarante-six mille trois cent cinquante-quatre virgule cinquante-six Euros) le 30 avril 2022,

- 20 % au plus, soit 23 177,28 € (vingt-trois mille cent soixante-dix-sept virgule vingt-huit Euros), au terme de l'OPERATION (solde).

Le montant du solde est calculé par différence entre les versements déjà effectués par l'I-SITE ULNE et le montant total des dépenses justifiées.

Au terme de l'exécution du PROJET, les sommes perçues par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR relatives à des dépenses non justifiées au sens du RÉGLEMENT FINANCIER DE L'ANR ou considérées comme non éligibles par l'ANR seront reversées par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR à l'I-SITE ULNE. De plus, dans l'hypothèse où le montant total des dépenses acquittées éligibles serait inférieur aux sommes perçues par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR, celui s'engage à restituer la différence sous 3 mois à l'I-SITE ULNE.

Article 7) REVERSEMENT DE FONDS

Conformément au RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE, les reversements de l'AIDE sont interdits.

Article 8) OBLIGATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR

Conformément au RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE qui s'applique à l'ensemble de cette CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE, l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR s'engage à affecter l'AIDE obtenue à la réalisation exclusive de l'OPERATION.

L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR s'engage à réaliser dans les délais définis à l'Article 4) de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE l'OPERATION dont la description constitue l'annexe 1.

L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR s'engage à réaliser des comptes rendus de la mise en œuvre de l'OPERATION et à répondre à toutes les démarches visant à l'évaluation de l'OPERATION.

Les modèles des comptes rendus sont annexés à cette CONVENTION ATTRIBUTIVE.

8.1) Obligations de suivi budgétaire de l'OPERATION

Conformément au RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE, les dépenses relatives à l'OPERATION devront figurer dans le relevé des dépenses annuelles de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR. Ce relevé consolide pour l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR la globalité des PROJETS gérés par celui-ci et doit être saisi par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR sur le site dédié de l'ANR.

Conformément à la décision prise en COMITÉ DE PILOTAGE I-SITE ULNE, par l'ensemble des membres fondateurs de la fondation I-SITE ULNE, il est attendu que l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR fasse figurer dans le relevé de ses dépenses 8 % des coûts éligibles au titre des frais généraux de gestion forfaitaires

répartis comme suit : 3 % correspondants aux frais de gestion de la Fondation I-SITE ULNE et 5 % correspondants aux frais de gestion de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR.

8.2) Obligations de communication de données

L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR avec le concours du COORDINATEUR DE PROJET, et le cas échéant de l'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE, s'engage à produire à mi-parcours du PROJET un compte-rendu selon le modèle annexé à la CONVENTION ATTRIBUTIVE.

L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR avec le concours du COORDINATEUR DE PROJET s'engage à produire pour le 28 février de chaque année le tableau des indicateurs de suivi de l'OPERATION annexée à la présente CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE.

8.3) Obligations de fin d'OPERATION

A la fin de l'OPERATION, l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR adresse à la fondation I-SITE ULNE, sous format électronique :

- ✓ le le compte rendu de fin d'OPERATION ;
- ✓ un relevé final des dépenses acquittées par ÉTABLISSEMENT PORTEUR au cours de l'OPERATION.

Ces documents sont transmis au plus tard dans un délai de deux mois suivant la date d'achèvement de l'OPERATION.

8.4) Obligations de communication

Les obligations de communication sont contenues dans le RÉGLEMENT FINANCIER DE L'I-SITE ULNE.

Le COORDINATEUR DE PROJET fera ses meilleurs efforts pour soumettre un ou des article(s) en lien avec le développement du PROJET au média associatif *The Conversation* dont l'I-SITE ULNE est adhérent pour l'ensemble de ses membres fondateurs.

Article 9) MODALITÉS ET CAUSES DE RÉSILIATION

Dans l'hypothèse où le déroulement de l'OPERATION est jugé insatisfaisant au moment d'attribuer la seconde échéance de versement, le COORDINATEUR DE PROJET sera invité à présenter un plan d'action correctif.

Si le COORDINATEUR DE PROJET ne produit pas ce plan sous deux mois après saisine par l'I-SITE ULNE, ou si ce plan est jugé insatisfaisant par le Directeur Général de l'I-SITE ULNE après avis du COMITÉ DE PILOTAGE, il pourra être mis un terme à la présente CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE.

Dans cette éventualité, les dépenses engagées à la date de notification de la décision du Directeur Général - sous réserve de la production de justificatifs - seront payées par la fondation I-SITE ULNE, ainsi que le cas échéant l'intégralité des frais de personnel prévus au budget de l'OPERATION et imputés à l'I-SITE ULNE.

Les causes possibles et non exhaustives d'interruption du financement sont :

- Incapacité du COORDINATEUR DE PROJET et / ou de l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR à mener le l'OPERATION selon les modalités prévues initialement ;
- Communication d'informations trompeuses ou mensongères dans le cadre du suivi ;
- Manquement répété aux obligations prévues à l'Article 8) de la présente CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE par l'ÉTABLISSEMENT PORTEUR ;
- Inexécution partielle ou totale de l'OPERATION, retard significatif par rapport au calendrier prévu et aux cibles définies dans l'annexe 1 ;
- - Violation de l'encadrement communautaire relatif aux AIDES d'État à la recherche, au développement et à l'innovation ayant pour effet de donner lieu à des AIDES indirectes illégales.

Article 10) PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1) Droit de propriété et d'utilisation des résultats

Le régime de propriété intellectuelle du PROJET est régi par les termes de l'ACCORD DE CONSORTIUM de l'I-SITE ULNE référencé « 190144-I-SITE ULNE-Accord de consortium » et ses éventuels avenants.

Pour mémoire, la Fondation I-SITE ULNE ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle à l'issue des PROJETS aidés.

10.2) Droit européen, commande publique, réglementation sectorielle

L'ÉTABLISSEMENT PORTEUR s'engage à respecter l'ensemble du droit de l'Union européenne applicable au PROJET.

Il s'interdit de porter atteinte au bon fonctionnement du marché intérieur au travers de la mise en œuvre de pratiques anticoncurrentielles.

Le cas échéant, il s'engage à appliquer la réglementation des AIDES d'État découlant de l'article 107 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, et le droit de la commande publique.

Il s'engage également à promouvoir les valeurs de l'Union européenne, au rang desquelles notamment la politique de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et la non-discrimination, le développement durable et la promotion des objectifs de préservation, de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement.

Il s'engage également à respecter la réglementation spécifique applicable à son ou à ses secteur(s) d'activité, et notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la qualité des produits et services et à la sécurité du consommateur ou de l'utilisateur.

Il s'engage enfin au respect des obligations fiscales et sociales qui lui incombent.

Article 11) CONFIDENTIALITÉ

Les règles de confidentialité sont régies par les termes de l'ACCORD DE CONSORTIUM de l'I-SITE ULNE référencé « 190144-I-SITE ULNE-Accord de consortium » et ses éventuels avenants.

Article 12) ETHIQUE

Le COORDINATEUR DE PROJET s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts qui pourrait empêcher une exécution impartiale et objective de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE.

Il s'engage notamment à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour remédier à toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts en cours d'exécution de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE et d'en informer l'I-SITE ULNE.

Article 13) LITIGES

En cas de difficulté sur l'interprétation, l'exécution ou la validité de la CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE, les Parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable et notamment avec le concours du COMITÉ DE PILOTAGE DE L'I-SITE ULNE.

Dans l'hypothèse où les Parties ne parviendraient pas à résoudre leur différend dans un délai de six (6) mois à compter de sa notification par lettre recommandée avec avis de réception survenance, le litige sera porté par la Partie la plus diligente devant les tribunaux de Lille.

Fait à Lille, le _____, en deux (2) exemplaires originaux.

Pour l'I-SITE ULNE

Pour la représentante légale et par délégation

Régis Bordet



Directeur Général

Pour le CNRS

Christophe J. MULLER,

Délégué Régional

de la circonscription Hauts de France

Annexe 1

Présentation du projet

Hub « Cultures, sociétés, pratiques en mutation »

Appel à projets 2021

CHAIRE D'EXCELLENCE

Nom de la chaire : Les chemins vers la modernisation en Europe centrale et orientale

Acronyme : CheMoECO

Le candidat :

Nom : KRAKOVSKY

Prénom : Roman

Établissement d'origine : Université de Genève

Laboratoire d'origine : Global Studies Institute

Mail : roman.krakovsky@unige.ch

Téléphone : 06 19 80 52 14

L'organisme d'accueil :

Établissement d'accueil : Université de Lille

Laboratoire d'accueil : Institut de recherches historiques du Septentrion

Directeur de l'unité de recherche : Charles MÉRIAUX

Personne en charge du projet au sein de l'unité : Thomas SERRIER

Responsable administratif et financier du laboratoire d'accueil : Christine AUBRY

Autorité de gestion de l'activité contractuelle du laboratoire : Université de Lille Chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité d'accueil impliqués dans le projet de recherche

Nom	Prénom	Institution d'origine	Laboratoire	Discipline
FAURE	Justine	Université de Lille	IRHIS	Histoire
MICHONNEAU	Stéphane	Université de Lille	IRHIS	Histoire
SERRIER	Thomas	Université de Lille	IRHIS	Histoire, Études germaniques

Chercheurs et enseignants-chercheurs d'une autre unité impliqués dans le projet

Nom	Prénom	Institution d'origine	Laboratoire	Discipline
BAZIN	Anne	Sciences Po Lille	CERAPS	Science politique
LECONTE	Cécile	Sciences Po Lille	CERAPS	Science politique
DUWICQUET	Vincent	Université de Lille	CLERSE	Économie
MORIVAL	Yohann	Université de Lille	CERAPS	Science politique
SEYS	François-Olivier	Université de Lille	TVES	Géographie
MARDELLAT	Patrick	Sciences Po Lille	CLERSE	Économie

Défi concerné : DÉFI 3 : Europe, constructions historiques et dynamiques de transition

Description du parcours et des réalisations phares du candidat (2500 signes)

Né en Slovaquie en 1976, je suis spécialiste d'Europe centrale et orientale à l'époque contemporaine. Après une licence d'histoire et de français à l'université Comenius de Bratislava (1998), accompagnée d'une bourse d'excellence de l'Open Society Fund (1996-1998), j'ai poursuivi mes études en France où j'ai obtenu une licence d'histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, puis un DEA d'études eurasiatiques à l'INALCO, pour enfin soutenir une thèse d'histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2012). Cette thèse, en partie réalisée grâce à la Bourse de jeune chercheur francophone du CEFRES (2008-2009), a été récompensée par le Prix d'histoire sociale de la Fondation Mattei-Dogan / FNSH (2013), The Fraenkel Prize in Contemporary History of the Wiener Library (2013) et d'un Accessit au

Prix de thèse de la Fondation Varenne (2014). Un ouvrage qui en est issu est paru sous le titre *Réinventer le monde. Le temps et l'espace en Tchécoslovaquie communiste* (Paris, Publications de la Sorbonne, 2014).

Par la suite, j'ai bénéficié de plusieurs bourses de recherche, notamment auprès du Visegrad Fund / Open Society Archives (Budapest, 2013) et du Musée d'histoire de la Pologne (Varsovie, 2013), pour mettre en place un projet sur la construction du lien social et la mise en place des régimes d'État-providence sous le communisme. En tant que chercheur invité du CERI – Sciences Po (Paris, 2014) et du Centre for Russian and East European Studies – Aleksanteri Institute (Helsinki, 2015), j'ai pu travailler sur plusieurs chapitres de mon prochain ouvrage de synthèse consacré à *L'Europe centrale et orientale de 1918 à la chute du mur de Berlin* (Paris, Armand Colin, 2017). Mon contrat de post-doctorat auprès du LabEx Tepsis (EHESS, 2014-2017) a contribué, en collaboration avec deux autres collègues, à la mise en œuvre de l'encyclopédie numérique politika.io, et a permis d'achever mon dernier essai, *Le Populisme en Europe centrale et orientale. Un avertissement pour l'avenir* (Paris, Fayard, 2019). Ces deux derniers ouvrages ont bénéficié également d'une bourse d'écriture du Centre national du livre.

J'ai été membre de plusieurs projets de recherche dont « Les archives sonores de l'Europe du Goulag » (ANR, coord. Alain Blum et Marta Craveri, 2007-2010), « Crises et migrations de l'espérance. Enquête historique sur un tournant » (CNRS Projet Attentats, coord. Christian Ingrao, 2015-2018) et « Les crimes de guerre nazis dans le prétoire, Europe centrale et orientale, 1943-1991 » (ANR, coord. Vanessa Voisin, 2017-2018).

J'ai été chercheur associé au CERCEC (EHESS), à l'IHTP (CNRS) et actuellement au Global Studies Institute de l'Université de Genève. J'ai été membre de l'Association pour le Développement de l'Histoire Culturelle, membre du comité de pilotage du GDR « Connaissance de l'Europe médiane » (2017-2018) et de l'Institut d'études slaves (2016-2018). Je suis membre du comité scientifique du festival *Histoire et Cité* (depuis 2016) et des comités de rédaction des revues *Connexe. Les espaces*

postcommunistes en question(s) (depuis 2016), *Forum Historiae* (Bratislava, depuis 2013) et *La Nouvelle Alternative* (2005-2007).

Par ailleurs, je participe actuellement à un projet de livre collectif intitulé *Histoire de l'Europe*

(dir. Benjamin Deruelle) où je contribue, aux côtés de Laurent Colantonio, Carole Christen et Christian Delacroix, au volume consacré à l'époque contemporaine (à paraître chez Humensis en 2024). Enfin, je prépare, avec une équipe de cinq personnes, l'édition d'un *Atlas d'Europe centrale et orientale de 1918 à nos jours* (à paraître en 2023).

Depuis une quinzaine d'années, j'enseigne l'histoire de l'Europe (^{XIX^e}_{XXI^e} siècles), la géopolitique et l'histoire et l'actualité du populisme (niveau Licence et Master), actuellement au Global Studies Institute de l'Université de Genève (Master Russie-Europe médiane), à

Sciences Po (Paris) et à l'Université Paris – Sorbonne (Paris).

Présentation du projet scientifique (15 000 signes maximum) :

Contexte et état de l'art

Dans mes recherches, j'analyse des mécanismes de cohésion sociale en Europe centrale et orientale à l'époque contemporaine. Partant de l'hypothèse qu'il serait excessif et réducteur d'attribuer la cohésion de ces sociétés à la seule présence d'une contrainte extérieure et à l'exercice d'une violence politique, j'ai focalisé au départ mon attention sur l'étude d'un type d'autoritarisme avec lequel l'Europe centrale et orientale a eu une longue expérience, le communisme, et d'un cas

particulier, la Tchécoslovaquie. Dans mes premiers travaux, j'ai étudié les politiques symboliques que les régimes communistes ont déployé pour créer, maintenir et renouveler le sentiment d'appartenance (*Rituel du 1^{er} mai en Tchécoslovaquie 1948-1989*, Paris, L'Harmattan, 2004). Par la suite, j'ai approfondi cette réflexion en analysant comment ces mêmes régimes ont agi sur les cadres sociaux, l'espace et le temps, permettant à une communauté de communiquer et de s'organiser et participant ainsi à la formation d'un sentiment d'appartenance. Cette étude fut pour moi l'occasion de recentrer le regard sur les interactions entre la société et l'État, au croisement de l'histoire politique et de l'histoire sociale et du quotidien (*Réinventer le monde. Le temps et l'espace en Tchécoslovaquie communiste*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014).

Mes deux derniers essais – *L'Europe centrale et orientale de 1918 à la chute du mur de Berlin* (Paris, Armand Colin, 2017) et *Le Populisme en Europe centrale et orientale. Un avertissement pour le monde* (Paris, Fayard, 2019) – reposent sur une approche plus globale et de longue durée. Ils appréhendent l'Europe centrale et orientale comme une région partageant un destin commun dans les moments de crise. Ces ouvrages ont fait émerger une réflexion sur les chemins vers la modernisation que les pays de cette partie du continent ont entrepris depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. C'est à l'étude de ces phénomènes d'adaptation visant à mettre l'organisation sociale en conformité avec les attentes et les besoins des communautés que je souhaite me consacrer maintenant.

En effet, au XIX^e siècle, le poids des sociétés rurales et la faiblesse des classes moyennes ainsi que la persistance des structures socio-économiques d'Ancien Régime (groupes nobiliaires,

Église, armée, autocratie) ne permettent pas aux pays d'Europe centrale et orientale d'enclencher la « spirale vertueuse du progrès » dont l'Ouest se fait alors la vitrine. Les difficultés à suivre le chemin de la « double révolution » (démocratisation et industrialisation) au même rythme que l'Ouest du continent constituent alors un défi car elles risquent de placer ces pays dans une situation de dépendance économique et politique de la partie plus développée du continent. Le sentiment d'échec que ce décalage engendre est propice aux interrogations sur le bien-fondé du chemin entrepris et à une révolte contre un ordre politique et économique qui risque de reléguer les pays de

cette région à la périphérie du continent (Ivan Berend, *History Derailed. Central and Eastern Europe in the long Nineteenth Century*, Berkeley/Los Angeles, 2003).

Cette question du rapport au modèle occidental de modernisation se pose à trois « moments de crise » : d'abord dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque le retard entre les empires multiculturels austro-hongrois, ottoman et russe et les pays occidentaux en voie d'industrialisation commence à se creuser. Le deuxième moment de crise intervient dans le prolongement de la crise économique et politique des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale. Les violences qui marquent cette période et qui atteignent, au cours de la guerre, un niveau de paroxysme jamais connu, désorganisent complètement ces sociétés et ramènent certaines parties de cette région au niveau préindustriel. Au lendemain de la guerre, la question de savoir à partir de quelles ressources et selon quels principes reconstruire renvoie de nouveau au choix de modèle de modernisation.

Enfin, la stagnation économique des années 1960 et surtout la crise des années 1970 remettent en question les fragiles équilibres du contrat social construit au lendemain de la guerre et remettent de nouveau au goût du jour la question des voies vers la modernisation que le modèle socialiste ne parvient plus à garantir.

À ces trois moments de crise, les difficultés que cette « périphérie de l'Europe » rencontre pour suivre le modèle de modernisation élaboré par le cœur économique et politique du continent amènent ses élites locales à adopter des attitudes de révolte contre l'ordre économique et politique qui marginalise leurs pays et à manifester un intérêt pour des idéologies qui se définissent comme des « alternatives » à la modernité occidentale. Les *narodniki* russes et le populisme agraire proposent de moderniser à partir de l'agriculture et érigent la communauté villageoise en dépositaires des valeurs de la nation (Franco Venturi, *Le Populisme, le peuple et la Révolution*, Paris, 1972). Le communisme propose de reconstruire les sociétés selon le principe de classe, plaçant la classe ouvrière au cœur de la définition du « peuple », et modernisant les économies à travers le système de planification et le volontarisme de l'ouvrier stakhanoviste (Jean Vigreux (dir.), *Cultures communistes au XX^e siècle entre guerre et modernité*, Paris, 2003). Le fascisme s'appuie sur une

définition spirituelle de la communauté éternelle où l'individu n'a de place que dans la mesure où il contribue à sa perpétuation (Roger Griffin, *Modernism and Fascism*, Basingstoke, 2007). Plus récemment, le mouvement illibéral prend ses distances avec la démocratie libérale et place l'intérêt de la nation devant le respect des libertés et l'État de droit (Roman Krakovsky, *Le Populisme en Europe centrale et orientale*, Paris, 2019).

Conjointement, la construction des communautés politiques emprunte les chemins différents de l'Europe occidentale. En l'absence d'États-nations et à cause de l'hétérogénéité ethnique, culturelle et religieuse, la construction des nations s'appuie alors sur le modèle allemand qui définit la nation selon les critères culturels et le « peuple » comme une communauté qui « souhaite être une nation » pour reprendre les termes de Friedrich Meinecke (1908). Ce nationalisme culturel et ethnique, exclusif, considère parfois les autres comme des ennemis et sa nation comme un groupe élu, chargé de défendre la « civilisation » contre la « barbarie », et prend souvent ses distances avec le patriotisme ouvert sur le monde (Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales*, Paris, 1999). Après 1989, la crise démographique, la crise migratoire et les difficultés à s'insérer dans la globalisation réactualisent des peurs pour la survie des communautés et font ériger sa défense en impératif, résumé par le slogan « national d'abord », devant lequel doit s'effacer tout autre principe ou valeur.

Toutes ces idéologies s'avèrent être en rupture avec des idéaux et des institutions relevant de la tradition universaliste des Lumières et fondés sur le libéralisme et la démocratie : ils s'inscrivent dans une autre tradition, qualifiée parfois d'« anti-Lumières » (Isaiah Berlin, *Le Bois tordu de l'humanité*, Paris, 1992). Ces dernières mènent à des politiques discriminatoires à l'égard des minorités et parfois jusqu'à des « biopolitiques » qui visent à « régénérer la nation » en s'inspirant du modèle allemand du *Volk*. En Roumanie, la génération de Nae Ionescu, Emil Cioran et Mircea Eliade invite même à se détourner de l'Occident où l'Europe orientale « n'a jamais pu trouver sa place » et de mener une « révolution spirituelle » qui, par sa « barbarie créatrice », engendrerait un monde doté d'une « nouvelle vitalité » (Émile Cioran, *Transfiguration de la Roumanie*, Paris, 1934). Aujourd'hui,

les politiques discriminatoires à l'égard des personnes LGBT+ ou opposées au droit des femmes à disposer de leurs corps relèvent de ces mêmes logiques.

Enjeux scientifiques du projet et de la collaboration

L'enjeu scientifique du présent projet et de la collaboration avec les équipes lilloises est d'analyser plus en profondeur ces voies alternatives vers la modernité dans la longue durée et à l'échelle de l'Europe centrale et orientale.

Il s'agit d'abord d'identifier les racines philosophiques de ces modèles et suivre leurs transformations depuis le XIX^e siècle. Il faudrait sans doute regarder de plus près les penseurs allemands comme Johann-Gottlieb Fichte ou Johann Gottfried von Herder qui s'opposent aux doctrines libérales qui conditionnent l'harmonie économique et sociale et l'amélioration du bien-être à l'élargissement des libertés individuelles et à la main invisible du marché. À la place, ces philosophes s'expriment en faveur d'un l'État interventionniste, auto-suffisant, centralisé et planifié. Les définitions allemandes de la nation marquent également durablement les manières de construire les « communautés imaginaires » (Benedict Anderson) en Europe centrale et orientale, et il faudrait restituer la filiation entre ces doctrines et leurs variations successives, du XIX^e siècle à nos jours.

Cette conception globale masque une réalité bien plus complexe. Les débats sur le processus de modernisation ne se posaient pas seulement en termes de rapport au modèle de modernisation élaboré par les pays constituant, depuis le XIX^e siècle, le cœur économique et politique du continent. Il se structurait aussi en interne, autour d'un dialogue et parfois même d'une confrontation violente au sein même des élites locales. Si ce modèle autoritaire l'a souvent emporté, il existait néanmoins des courants qui relevaient, pour le dire rapidement, de la tradition universaliste et rationnelle des

Lumières, et dont l'impact sur l'élaboration d'un modèle de vivre-ensemble qui respecte l'individu et l'associe activement à la définition du contrat social fut déterminant : Tomáš Garrigue Masaryk, Milan Kundera ou Václav Havel en Tchécoslovaquie, Ivo Andrić ou Milovan Djilas dans l'espace yougoslave, ou bien Józef

Piłsudski, Czesław Miłosz ou Leszek Kołakowski en Pologne, pour ne mentionner que quelques exemples.

Mon ambition est d'articuler cette histoire des voies vers la modernité autour de la notion de « crise », qui me semble opérationnelle et éclairante. En effet, la « crise », suivant l'étymologie du terme, désigne un moment décisif de « jugement » sur les directions poursuivies et de « changement » profond de direction pour réinventer les horizons d'espérance de ces sociétés.

Comme indiqué plus haut, l'Europe centrale et orientale a connu, depuis le XIX^e siècle, trois « moments de crise » : les années 1870-1920, 1930-1950 et 1970-1990, où la question du choix d'un modèle de modernité s'est posée et où de nouvelles formes lui ont été données. Je crois que cette façon d'appréhender l'histoire et l'actualité de cette région, en rupture avec les discours issus de la guerre froide et aujourd'hui inopérants, permettrait d'aborder de manière nouvelle les sujets comme la remise en question de la démocratie et du libéralisme hier et aujourd'hui.

Enfin, cela permettrait, je l'espère, d'ouvrir quelques pistes pour mieux articuler l'histoire de cette partie de l'Europe avec celle de sa partie occidentale, et contribuerait à faire émerger une véritable histoire européenne dont nous avons aujourd'hui tant besoin. En partant des débats élaborés à l'intérieur de cet espace plutôt que de ceux qui ont été posés sur ce dernier de l'extérieur, il serait possible de construire des ponts avec d'autres « périphéries de l'Europe » où, depuis le XIX^e siècle, les questionnements similaires émergent et des voies alternatives sont déployées, qu'il s'agisse de l'espace ibérique ou méditerranéen (Italie de Mussolini, Espagne de Franco, Portugal de Salazar, Grèce de Metaxás, etc.). Cela permettrait également de dresser des comparaisons avec ces autres « périphéries de l'Europe », leurs réussites et leurs échecs de modernisation.

Le séjour à l'Université de Lille, dans le cadre de la chaire d'excellence de l'I-Site ULNE, offre les possibilités d'une collaboration fructueuse au sein d'un réseau dense de collègues et de leurs compétences dans des domaines aussi divers que l'histoire des idées et de l'économie (Patrick Mardellat), l'histoire des circulations est-ouest (Justine Faure), et, de manière plus large, l'histoire de l'Europe et de ses mémoires (Thomas Serrier, Stéphane Michonneau). Ces pistes de collaboration mentionnés augurent bien d'un dialogue bénéfique pour les deux parties.

Apports du candidat et du référent lillois à la réalisation du projet

Le présent projet entre en résonance avec plusieurs programmes de recherche menés par les équipes des SHS de Lille.

1) D'abord, avec le projet « Les mots d'Europe » (I-Site ULNE/IRHIS), avec lequel je collabore depuis son lancement, que ce soit dans le cadre du comité de pilotage ou des réflexions sur l'orientation scientifique et opérationnelle. La volonté de contribuer à faire émerger une véritable « histoire européenne » par une réflexion à l'échelle globale sur les termes qu'on utilise pour parler du vieux continent, ainsi qu'une ambition de diffuser la connaissance auprès du grand public s'articulent avec mes propres travaux, où j'essaie à la fois d'inscrire mes recherches sur l'histoire de l'Europe centrale et orientale dans un mouvement plus large et de maintenir un dialogue avec l'actualité, comme en témoignent mes dernières publications et prises de parole dans les médias ainsi que mes engagements sociétaux. Je me suis déjà engagé à prendre en charge plusieurs axes du projet « Les mots d'Europe », notamment celui qui porte sur la modernisation et la démocratie. Un séjour prolongé à Lille permettrait de consolider et d'approfondir ces synergies, notamment à travers la coanimation du comité de pilotage et du comité de rédaction du projet et l'élaboration d'une demande de financement européen de type H2020.

2) Par ailleurs, notre recherche dialogue également avec le projet CoWaLio « Cold War and Liberal International Order » (I-Site ULNE/IRHIS-CERAPS-CLERSE-TVES) qui vise à mieux comprendre la période de transition post-guerre froide et les conditions d'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans un monde globalisé, et plus particulièrement les contestations idéologiques du modèle communiste par les circulations économiques. Mon projet rejoint ces problématiques dans le sens où il interroge la période de « transition », c'est-à-dire cette période de sortie du communisme dont le récit a été construit au moment-même des événements et qui présentait la chute du communisme comme une victoire de la démocratie, en focalisant sur la fin des années 1980, voire 1989. Mon hypothèse est que la « transition » a en réalité commencé dès les années 1970 et correspond à une crise du contrat social à laquelle les élites d'Europe centrale ont répondu en renonçant au modèle de modernisation élaboré par le communisme. Ce qui au départ se voulait être une révolte contre le modèle capitaliste-libéral a débouché, par manque d'autre alternative, à l'arrimage des régimes communistes à ce même modèle : c'est le cas notamment en Pologne et en Hongrie, où la dérégulation et le retrait de l'État de l'économie commencent dès 1979 : vers 1985, près de 30 % du PIB hongrois provient déjà des entreprises privées. Sur le plan des élites, il est possible d'observer cette bascule avec les parcours de formation des jeunes cadres communistes dans des années 1970 et 1980 (Vaclav Klaus, Leszek Balcerowicz, etc.) qui ont pour la plupart acquis ou complété leur formation dans les universités occidentales, dominées alors par le discours néo-libéral. Le retour au modèle de modernisation occidentale, après la prise de conscience de l'échec du modèle communiste, prend alors les couleurs néo-libérales dont les conséquences provoquent, dans les années 2000, une réaction de rejet (démocraties illibérales). Un des axes de mon projet est justement d'interroger la notion de « transition » en l'élargissant et en considérant les années 1970, 1980 et 1990 comme un « bloc ». Faire dialoguer cette réflexion sur les modèles de modernisation déployés en Europe centrale et orientale, leurs échecs et le retour au modèle occidental, avec des analyses de la « transition » des années 1970-1990 portées par l'équipe du projet CoWaLio, ouvre des pistes intéressantes. Il inscrit l'étude sur la « transition » dans une réflexion plus large et apporte en retour à celle-ci des points d'ancrage extrêmement pertinents. Après la

réalisation du projet CoWaLio, les synergies pourront se poursuivre dans le cadre d'autres projets de préfiguration et de recherche, de type Jean-Monnet, que l'équipe prépare en ce moment.

3) Le séjour à Lille permettrait aussi de nourrir deux projets collectifs d'écriture en cours avec des membres du laboratoire IRHIS (*l'Histoire de l'Europe à l'époque contemporaine* avec Benjamin Deruelle et Carole Christen et *l'Atlas d'Europe centrale et orientale*) et de solliciter des collègues de manière régulière sur des points précis et dans des disciplines aussi variées que l'histoire, l'histoire des idées, les relations internationales et la géographie.

4) Enfin, le séjour permettrait de participer, de manière plus ponctuelle, à d'autres projets et cycles de formations. Tourné vers l'histoire des idées et soucieux de prendre en compte la dimension économique, le programme de recherche donnerait l'occasion d'intervenir, en tant que chercheur invité, dans le cadre du Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille. Des séances sont prévues sur les politiques mémorielles des populismes centre-est européens dans le cadre du séminaire « Enjeux mémoriels européens » que Thomas Serrier coanime à la Faculté des Langues, Cultures et Sociétés (LCS). De la même manière, des séances sur les politiques anti-LGBT+ ou anti-IVG des démocraties illibérales centreeuropéennes sont prévues dans le séminaire consacré aux droites radicales en Europe animé par Cécile Leconte (Sciences Po Lille).

Programme scientifique détaillé faisant apparaître le rôle joué par le chercheur accueilli dans la conduite du projet, ses interventions dans des formations et évènements de médiation scientifique, son implication dans la vie de l'unité d'accueil (2500 signes max.)

Année 1, semestre 1 :

- 4 interventions dans les séminaires de Master : Master mention Histoire, parcours « Histoire européenne » et parcours « Relations internationales, guerres et conflits » (ULille, Faculté des Humanités, Département d'histoire : BCC1 UE1 commun M1 et M2) et Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille.
- Encadrements de deux étudiants de M1 (Master Histoire, parcours « Histoire européenne » et parcours « Relations internationales, guerres et conflits » de l'Université de Lille et Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille)
- Élaboration d'un appel à projet post-doctoral de 15 mois
- Participation au comité de pilotage et comité éditorial du projet « Les Mots d'Europe », animation de l'axe « Modernisation » et « Démocratie » et à l'élaboration de la demande de financement d'un projet européen (de type H2020)
- Réalisation de *L'Atlas d'Europe centrale et orientale*
- Rédaction des chapitres de *l'Histoire de l'Europe – Époque contemporaine* (pour Humensis, 2024)
- Traduction en anglais de *Populisme en Europe centrale et orientale* (Paris, Fayard, 2019)

Année 1, semestre 2 :

- Cours partagé de Licence Histoire, 3^e année, sur « Les populismes en Europe centrale et orientale hier et aujourd'hui » (Université de Lille, Faculté des Humanités, Département d'histoire, BCC1, UE1) ; l'enseignement pourrait être dispensé en anglais
- Encadrement d'un post-doc et poursuite de l'encadrements de deux étudiants de M1 (Master Histoire, parcours « Histoire européenne » et parcours « Relations internationales, guerres et conflits » de l'Université de Lille et Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille)
- Participation au comité de pilotage et comité éditorial du projet « Les Mots d'Europe », animation de l'axe « Modernisation » et « Démocratie » et dépôt de la demande de financement d'un projet européen (de type H2020)
- Réalisation de *l'Atlas d'Europe centrale et orientale*
- Rédaction des chapitres de *l'Histoire de l'Europe – Époque contemporaine* (pour Humensis, 2024)
- Relectures et validation de la traduction en anglais de *Populisme en Europe centrale et orientale* (Paris, Fayard, 2019)
- Soumission d'un article au media associatif « The Conversation »

Année 2, semestre 1 :

- Sur l'ensemble du semestre : séminaire de Master intitulé « Les modèles alternatifs de modernité en Europe centrale et orientale (du XIX^e siècle à nos jours) » (Master mention Histoire, ULille, Faculté des Humanités, Département d'histoire : BCC1 UE1 commun M1 et M2) ; l'enseignement pourrait être dispensé en anglais.
- Cycle de conférences grand public sur les « Remises en questions du libéralisme en Europe »

- Poursuite de l'encadrement d'un post-doc et encadrement de deux étudiants de M2 (Master Histoire, parcours « Histoire européenne » et parcours « Relations internationales, guerres et conflits » de l'Université de Lille et Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille)
- Participation au comité de pilotage et comité éditorial du projet « Les Mots d'Europe », animation de l'axe « Modernisation » et « Démocratie » du projet
- Réalisation de l'*Atlas d'Europe centrale et orientale*
- Rédaction des chapitres de l'*Histoire de l'Europe – Époque contemporaine* (pour Humensis, 2024)

Année 2, semestre 2 :

- Organisation d'un colloque sur les remises en causes du modèles capitaliste-libéral et les modèles alternatifs de modernité en Europe centrale et orientale (du XIX^e siècle à nos jours), en collaboration avec les équipes de IRHIS, CERAPS et CLERSE (avec une publication internationale aux Presses Universitaires du Septentrion) et des partenaires en Europe centrale et orientale
- Poursuite de l'encadrement d'un post-doc et encadrement de deux étudiants de M2 (Master Histoire, parcours « Histoire européenne » et parcours « Relations internationales, guerres et conflits » de l'Université de Lille et Master « Philosophie, Politique et Économie » de Sciences Po Lille)
- Participation au comité de pilotage et comité éditorial du projet « Les Mots d'Europe », animation de l'axe « Modernisation » et « Démocratie » du projet
- Réalisation de l'*Atlas d'Europe centrale et orientale*
- Rédaction des chapitres de l'*Histoire de l'Europe – Époque contemporaine* (pour Humensis, 2024)

- Début de la rédaction d'un essai sur *Les modernités alternatives en Europe centrale et orientale*
- Soumission d'un article au media associatif « The Conversation »

Impacts et retombées espérées (perspectives scientifiques de la collaboration, apport à la structuration des SHS sur le site lillois, impacts socio-économiques) (2 500 signes max.)

Le séjour à l'Université de Lille, dans le cadre de la chaire d'excellence I-Site ULNE, permettrait d'abord de renforcer le pôle de recherche et d'enseignement consacré à l'Europe centrale et orientale au sein de la Faculté des Humanités, du département d'histoire et du laboratoire IRHIS, en mettant à profit mon expérience d'enseignement de près de 15 ans et mes publications, y compris à destination des étudiants du premier et du second cycle (dans la Collection U chez Armand Colin). Si je suis prêt à intervenir sur certains sujets qui relèvent directement de son champs de compétences (populisme, remises en question de la démocratie et du libéralisme en Europe centrale et orientale, communisme), son expérience d'enseignant sur des thématiques plus larges relevant de l'histoire sociale, politique et économique de l'Europe contemporaine et de la géopolitique le rendent tout à fait opérationnel pour intervenir également sur ces sujets, en français et en anglais.

Le séjour à Lille dans le cadre de la chaire d'excellence permettrait également de renforcer la collaboration scientifique entre l'IRHIS et Sciences-Po Lille, les compétences et le périmètre d'action du candidat étant à l'intersection de plusieurs unités de recherche (voir ci-dessus la liste des chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués dans le projet). Ces collaborations déboucheraient notamment sur l'organisation d'une manifestation scientifique pluridisciplinaire associant plusieurs laboratoires SHS de l'Université de Lille.

Le séjour permettrait également de participer au montage de la candidature à un appel à projet européen de type H2020 pour prolonger le projet I-Site « Mots de l'Europe », permettant d'installer

la plateforme numérique qui en sera l'aboutissement comme un outil de référence international de la réflexion sur l'histoire et l'actualité de l'Europe, animé par le pôle de l'Université de Lille.

Les activités de recherche et de valorisation ainsi que les collaborations développées dans le cadre de la chaire d'excellence permettraient de réaliser un *Atlas d'Europe centrale et orientale* (en collaboration avec une équipe de 4 chercheurs et d'une cartographe ingénieur de recherche, publication prévue en 2023) qui serait articulé autour de cette question des chemins vers la modernisation, et de rédiger, en collaboration avec Laurent Colantonio, Carole Christen et Christian Delacroix, les chapitres de *L'Histoire de l'Europe*, t. IV, *Époque contemporaine* (pour Humensis, 2024).

Afin de faire partager plus largement la réflexion mûrie à Lille, le candidat soumettra à l'issue de chacune des années une article au media associatif « The Conversation » dont l'I-Site ULNE est adhérent.

Enfin, les activités d'enseignement et de recherche menées dans le cadre de la chaire d'excellence permettraient de préparer la rédaction d'un essai sur les modèles de modernité alternatifs en Europe centrale et orientale : elle pourra commencer au cours du 4^e semestre du séjour.

Allocation et justification des moyens demandés (2 500 signes max.) :

Dépenses de personnel

- ✦ Contrat postdoctoral (15 mois), spécialiste d'histoire contemporaine d'Europe centrale et orientale : 58 500 EUR (15 x 3 900 EUR)
- ✦ Contrat d'ingénieur de recherche (cartographe) : 12 000 EUR pour la réalisation de la cartographie de *L'Atlas d'Europe centrale et orientale*.

Consommables

- ✦ Consommables bureautique : 1 000 EUR

Frais de mission

- ✦ Frais de déplacement (Genève-Paris-Lille) : 8 000 EUR
- ✦ Frais de mission de recherche sur le terrain : transport (1 500 EUR) + *per diem* 100 EUR pour 35 jours (3 500 EUR) : 5 000 EUR

Prestations et services

- ✦ Série de conférences grand public (12 conférences) : 3 600 EUR
- ✦ Organisation d'un colloque international : 8 000 EUR
- ✦ Vacation cours L3 (24h) : 1 584 EUR
- ✦ Vacation cours M1 (24h) : 1 584 EUR
- ✦ Aide à la publication internationale à l'issue du colloque : 3 000 EUR
- ✦ Aide à la diffusion / valorisation (articles dans des revues à comité de lecture, traduction) : 7 000 EUR

Equipement

- ✦ Ordinateur portable : 900 EUR
- ✦ Imprimante : 200 EUR

Projet de thèse (2 500 signes)

L'ambition du projet de thèse de doctorat est de fournir une plus ample compréhension d'un problème fondamental : qu'est-ce qui fait tenir les sociétés en Europe centrale et orientale ? Car, malgré les crises, les violences et la forte discontinuité politique tout au long du XX^e siècle, ces sociétés parviennent à se maintenir dans la durée. Pour mieux en comprendre les raisons, il faudrait focaliser notre attention sur les mécanismes qui assuraient, en profondeur, la pérennité de ces sociétés.

Le projet de thèse analysera donc l'évolution des mécanismes de solidarité et des systèmes d'État-providence, entre la Grande Dépression des années 1930 et la consolidation du socialisme à la fin des années 1950, dans deux cadres urbains en Pologne et en

Tchécoslovaquie que j'appelle « l'immobile » et le « bouleversé » : le premier est situé à Prague et à Cracovie, deux villes dont le tissu social est resté relativement stable au cours de la période ; le second à Liberec (Sudètes) et à Wrocław (Silésie), deux villes dont la population a changé à 70-80 %, à cause du transfert des population pendant et après la guerre. Ici, c'est l'attitude à l'égard de trois catégories de population qui nous intéressera en particulier : les enfants, les orphelins et les personnes âgées. Mailons les plus vulnérables de chaque société, leur vie décente et parfois leur survie dépend entièrement de la communauté dont ils font partie. C'est à partir de ces groupes qu'on peut donc mieux comprendre ce que ces sociétés veulent faire, ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles parviennent à faire, autrement dit : ce qu'elles sont véritablement. C'est à partir de ces groupes qu'on peut aussi réfléchir sur les situations qui concernent tout le monde (enfance, vieillesse) et qui renvoient donc à la construction de la norme, et sur celles qui sont exceptionnelles (orphelinat), mais qui sont une manière de réfléchir sur la norme par ses marges. Enfin, ces trois catégories renvoient, chacune de manière différente, au phénomène de désocialisation, amené à un niveau paroxysmique en temps de guerre, et au besoin de resocialisation.

Au cœur du projet se trouve non pas les systèmes de protection sociale mais plutôt les relations interpersonnelles qui naissent au sein des structures qui composent ces systèmes et qui les rendent possibles. Ces relations reposent sur les valeurs et les identités partagées et déterminent la place de

chacun dans la société. Grâce aux mécanismes de solidarité, ces relations assurent la protection de l'individu face aux aléas de la vie et participent à la formation de la communauté politique et à la construction de l'intérêt général. En focalisant l'attention sur l'individu et les relations qu'il noue à lui-même et aux autres, il devrait être possible de saisir ce qui meurt et ce qui se renouvelle dans l'organisation et le fonctionnement de ces sociétés.

Il faudra donc regarder la documentation interne des maternités, des orphelinats et des maisons de retraite pour comprendre comment ces attentes évoluent et comment elles s'incarnent au quotidien, qu'il s'agisse des sages-femmes ou des médecins qui tiennent un journal où ils enregistrent leurs réflexions face à la naissance et la mort qu'ils côtoient au quotidien, comme l'accoucheuse Elsa Hilsch de Liberec, qu'il s'agisse des bienfaiteurs privés qui financent un orphelinat et entretiennent une correspondance avec leurs pensionnaires, parfois toute leur vie, comme Julian Heppen, secrétaire général de la Confrérie de bienfaisance à Cracovie, ou des fondations privées comme la Fondation Rockefeller qui mène dans l'entre-deux-guerres des missions sanitaires dans la région et élabore des enquêtes très détaillées sur la vie quotidienne sur le terrain, en s'appuyant sur un réseau de médecins locaux.

Dans cette région, l'individu est traditionnellement pris en charge par la communauté suivant son appartenance à une religion ou à une profession. C'est au cours de la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale que ce réseau très dense de structures sociales de proximité dont l'origine remonte souvent au XIX^e siècle est détruit puis reconstruit après la guerre sur de nouvelles bases. Et ce passage d'un modèle à l'autre est capital, car ce n'est pas du tout la même chose d'être pris en charge par son groupe confessionnel dans les années 1930 et par l'État – et donc par la communauté dans son ensemble – dans les années 1950. Au cours de cette période, certaines entreprises mettent également en place des programmes sociaux pour leurs salariés extrêmement en avance sur leur temps, allant des maternités jusqu'aux maisons de retraite, comme par exemple le fabricant de chaussettes Bata ou les verreries de Liberec dont les archives sont bien conservées et permettent donc de suivre l'évolution dans la longue durée. Enfin, certaines organisations dont le but n'est pas à

proprement parler caritatif ou social élaborent une réflexion sur les responsabilités collectives, comme les loges maçonniques ou les syndicats.

Cette histoire interactionnelle présente un triple intérêt. D'abord, en observant les interaction qui sont à la base des mécanismes de cohésion sociale, on fait apparaître des processus qui traversent en profondeur ces sociétés. Cette lecture par les continuités plutôt que par les ruptures permet d'appréhender la crise politique et économique des années 1930, la Seconde Guerre mondiale et la sortie de la guerre « comme un bloc dont on ne peut rien distraire », pour paraphraser Georges Clemenceau, et ainsi de mieux comprendre en quoi l'avènement du communisme, avec sa volonté d'instaurer des sociétés « plus justes et plus égalitaires », est, en fait, une tentative de guérir les blessures que la crise économique et politique des années 1930 et la guerre ont produites sur le corps social. Cette approche permettra de renouveler l'histoire de l'Europe centrale et orientale car cette région est encore aujourd'hui écrasée sous le poids de l'événement et l'approche par le politique. En effet, en déplaçant le regard des facteurs politiques et diplomatiques, aujourd'hui bien connus, vers les sociétés, on peut mieux comprendre les mécanismes cicatriciels qui sont à l'œuvre. Dans le contexte centre-est européen, cela renvoie aussi à la question des régimes autoritaires et à leur manière particulière de réparer ces sociétés. Autrement dit, il s'agit de faire réémerger ces sociétés sans pour autant renier l'événement ou le politique ni évacuer la question de la violence. Au contraire : notre objectif est de mieux voir leur impact sur les sociétés tout en évitant d'en faire la seule clé de lecture.

Ensuite, c'est une manière de mieux comprendre pourquoi, au sortir de la guerre, l'Europe centrale et orientale répond de manière différente à la question qui se pose alors aussi en Europe occidentale : comment et sur quelles bases reconstruire ? Où placer l'équilibre entre la liberté individuelle et le maintien de l'individu en société ? Car si à l'Ouest, la démocratie est renouvelée par l'avènement de l'État-providence (« démocraties sociales »), en Europe centrale et orientale, on choisit des solutions plus radicales : les logiques collectivistes, un système politique à parti unique et une stratification sociale selon le principe de classe (« démocraties populaires »). Ce « moment social-démocrate » – pour reprendre l'expression de Tony Judt – et ce « moment socialiste » communiquent alors

pleinement jusqu'aux années 1970, y compris dans leur remise en cause, lorsque le contrat social sorti de la guerre entre en crise dans ces deux parties de l'Europe au même moment. Dans le cadre de ce projet de thèse, c'est ce « moment socialiste » qu'il s'agit d'examiner.

Enfin, cette histoire interactionnelle permet d'appréhender ces questions dans toute leur complexité, mais à condition de faire appel à des disciplines comme la sociologie ou l'anthropologie, dans la ligne des travaux d'Emile Durkheim, Max Weber, Edward Shils ou Clifford Geertz. Car c'est seulement ce regard pluridisciplinaire qui permet de reconstituer dans son ensemble l'environnement que l'individu construit au quotidien.

Ce projet de thèse s'inscrit dans notre questionnement plus général sur la cohésion des sociétés centre-est européennes, en focalisant sur l'étude du lien social, terme par lequel on désigne habituellement l'ensemble des relations qui unissent les individus pour former une communauté. Ces relations reposent sur les valeurs et les identités partagées et déterminent la place de chacun dans la société. Grâce aux mécanismes de solidarité, ces relations assurent la protection de l'individu face aux aléas de la vie et participent à la formation de la communauté politique et à la construction de l'intérêt général.

Son approche localisée et orientée sur les réalités quotidiennes s'inscrit dans la tradition de l'*Alltagsgeschichte* tout en essayant de la dépasser en réintégrant dans la réflexion les approches plus macro. Car pour comprendre pourquoi la communauté décide, à un moment, de prendre en charge ses membres, on ne peut pas se contenter d'une « histoire au ras-du-sol » : ce qui se passe dans les cliniques et les maisons de retraites est aussi le résultat des stratégies plus globales. Il faudra donc croiser l'observation de ces pratiques localisées avec l'étude des politiques à l'échelle nationale ou internationale, qu'elles soient menées par le ministère du Travail, des Affaires sociales, le Parti communiste ou bien par l'Organisation mondiale de la santé.

L'aboutissement de ce projet devrait être une thèse de doctorat sur la transformation des mécanismes de solidarité et des systèmes d'État providence en Europe centrale et orientale de la

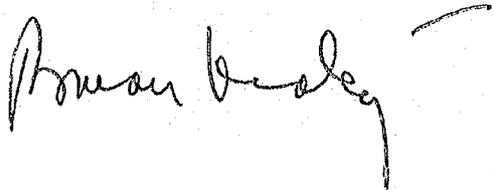
Grande Dépression à la consolidation du socialisme. Mais l'analyse de ce tournant ouvre aussi une réflexion sur la crise identitaire que l'Europe centrale et orientale connaît dans l'entredeux guerres, et les stratégies pour en sortir, et le processus de modernisation. Car le passage des Empires multinationaux aux États-nations, au début du XXe siècle, est mené ici de manière imparfaite, laissant au sein des communautés des minorités qui représentent jusqu'à 30 % de la population, engendrant des angoisses identitaires. Ces pays y répondent en se détournant de la démocratie parlementaire et du capitalisme libéral au profit des idéologies alternatives qui promettent de réorganiser ces communautés selon le principe de race (fascisme) puis de classe (communisme).

Fournir :

- un CV et une lettre de motivation du candidat
- une lettre de soutien de son laboratoire d'origine
- une lettre d'engagement du laboratoire d'accueil

Le candidat : Roman Krakovsky

À Genève, le 12 avril 2021



Directeur du laboratoire d'accueil

**Personne en charge du projet au sein du
laboratoire d'accueil**

Charles MÉRIAUX

Thomas SERRIER

A Lille, le 12 avril 2021

A Lille, le 12 avril 2021





Annexe 2 : Budget prévisionnel

	Coût total	Gestionnaire	Equipe	Financement I-SITE ULNE	Autres
PERSONNEL	70 500 €			70 500 €	
Contrat postdoctoral (15 mois)	58 500 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	58 500 €	
Ingénieur de recherche (3 mois ETP, statut d'auto-entrepreneur) pour cartographie (<i>Atlas d'Europe centrale et orientale</i>)	12 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	12 000 €	
CONSOMMABLES	1 000 €			1 000 €	
Consommables bureautique	1 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	1 000 €	
FRAIS DE MISSION	13 000 €			13 000 €	
Frais de déplacements	8 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	8 000 €	
Missions de recherche sur le terrain	5 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	5 000 €	
PRESTATIONS, SERVICES, EXPERTISES	24 768 €			24 768 €	
Série de conférences grand public (12 conférences)	3 600 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	3 600 €	
Colloque	8 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	8 000 €	
Vacations cours	3 168 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	3 168 €	
Aide à la publication (publication internationale à l'issue du colloque)	3 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	3 000 €	
Aide à la diffusion / valorisation	7 000 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	7 000 €	
EQUIPEMENT	1 100 €			1 100 €	
Ordinateur portable	900 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	900 €	
Imprimante	200 €	CNRS	IRHIS-UMR 8529	200 €	
TOTAL DES COUTS DIRECTS	110 368 €			110 368 €	
COUTS INDIRECTS - FRAIS DE GESTION (8%)*	8 829,44 €			8 829,44 €	
TOTAL DES COUTS DIRECTS ET INDIRECTS	119 197,44 €			119 197,44 €	

RB

Annexe 3

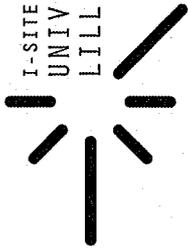
Suivi des dépenses

Suivi des dépenses

Nature et intitulé des postes de dépenses	Budget Prévisionnel (Annexe 1)	Dépenses acquittées et justifiées	Taux de consommation
Investissement (Equipement)			0,0%
			0,0%
			0,0%
Fonctionnement			0,0%
<i>Consommables</i>			0,0%
			0,0%
			0,0%
			0,0%
<i>Frais de mission</i>			0,0%
			0,0%
			0,0%
			0,0%
<i>Services et expertise externe</i>	- €	- €	0,0%
			0,0%
			0,0%
			0,0%
Dépenses de personnels			0,0%
			0,0%
			0,0%
			0,0%
TOTAL	- €	- €	0,0%

Modèle de compte-rendu	
Nom du projet:	Nom du coordinateur :
<u>1. Montant des dépenses acquittées</u>	
engagées	
acquittées	
<u>4. Suivi Scientifique du Projet de Recherche</u>	
Le cas échéant, veuillez joindre à ce document le rapport du comité de suivi individuel du doctorant recruté dans le cadre de cette opération.	
<p>1/Veuillez décrire en détail les activités et les résultats obtenus durant cette période au regard du projet défini en annexe 1.</p> <p>4/ Listez en particulier les recrutements, publications, participation à des conférences, écoles d'été/ d'hiver, opération de valorisation économique, opération de valorisation scientifique auprès du grand public, et toutes autres réalisations découlant du projet.</p>	

Veillez décrire ici les suites envisagées pour le projet (publications, nouvelles collaborations, dépôt à un projet européen, etc.)



Annexe 4

Suivi scientifique

RECRUTEMENT

APPEL A PROJETS	TITRE DU PROJET	NOM DU PORTEUR	ETABLISSEMENT GESTIONNAIRE

1. Post-Doctorants recrutés avec un apport financier I-SITE ULNE

Nom	Prénom	Date du recrutement	Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement



2. Enseignants / Chercheurs recrutés avec un apport financier I-SITE ULNE

Nom	Prénom	Date du recrutement	Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement	Junior (doctorat depuis moins de 5 ans) ou Senior (doctorat depuis plus de 5ans)	Statut

3. Doctorants recrutés avec un apport financier I-SITE ULNE

Nom	Prénom	Date du recrutement	Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement	Cofinancement (préciser le cofinancier et le montant)

KB



FORMATION

4. Formations financées ou co-financées à l'aide de crédits I-SITE ULNE

	Nombre d'apprenants¹ concernés par les projets (co)financés par l'I-SITE ULNE	Durée moyenne en heures par apprenant
Projets en formation initiale² Modules, ou parcours qualifiant et non-diplômant, ou dispositifs de formation tout au long de la vie (hors Idefi, Idefi-N, Dune et Disrupt Campus)³		

5. Formations financées ou co-financées à l'aide de crédits I-SITE ULNE : utilisation de méthodes innovantes

Les apprenants sont les personnes suivant un enseignement : des étudiants inscrits selon APOGEE (à l'université cible ou un des autres établissements d'enseignement supérieur du site), des personnes inscrites à un MOOC, des stagiaires de formation continue...

² Les projets de formation peuvent relever de plusieurs catégories : modules de formation, parcours complet, équipements servant à plusieurs formations, innovations pédagogiques (applicables dans de nombreuses formations...). Tous ces cas sont considérés conjointement ci-dessous.

³ Par analogie avec les Idefi, un module est un enseignement d'au minimum 12 heures de quelque nature que ce soit : en présentiel ou à distance, cours magistral ou travaux pratiques, en première année de Licence ou au sein d'une école doctorale ... L'élaboration ou le fonctionnement de ce module doit bénéficier d'un soutien financier significatif (total ou partiel) de l'Initiative, y compris pour la composante RH

Nombre d'étudiants exposés au e-learning ⁴	Nombre d'étudiants exposés au e-learning en formation continue	Nombre d'étudiants exposés aux Nouvelles pédagogies actives ⁵	Nombre d'étudiants exposés au Learning analytics ⁶	Nombre d'étudiants exposés à l'adaptative learning ⁷

RESULTAT

6. Publications

D.O.I.	Titre	Revue / Ouvrage	Date

⁴ E-learning : utilisation d'outils électroniques pour l'apprentissage (à distance ou pas)

⁵ Nouvelles pédagogies actives : méthodes d'apprentissage qui rendent l'apprenant acteur de son apprentissage (ex: méthodologies collaboratives, classes inversées)

⁶ Learning analytics : Analyse fine des données et des traces créées par l'activité d'un apprenant sur un système électronique afin d'améliorer l'apprentissage

⁷ Adaptative learning : Cours, exercices ou évaluations à faire en ligne (à la maison, en classe, en entreprise) s'adaptant à un individu en temps réel, selon son rythme d'apprentissage, ses difficultés, ses facilités et ses préférences.

7. Congrès / conférences

Nom de la présentation	Intitulé de l'événement	Date

8. Valorisation

Type : (D.I, Brevet, Licence, Logiciel etc)	Numéro d'identifiant	Structure de transfert	Date